



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/312/Add.1  
23 mars 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT  
LA SITUATION EN ABKHAZIE (GÉORGIE)

Additif

1. Dans mon rapport au Conseil de sécurité en date du 18 mars 1994 (S/1994/312), je recommandais au paragraphe 12 que le mandat de la MONUG soit prolongé de trois autres mois, jusqu'au 30 juin 1994. Je recommande également d'en maintenir les effectifs actuels, soit 22 observateurs militaires dont l'Observateur militaire en chef.
2. Au cas où le Conseil de sécurité approuverait mes recommandations, on estime qu'il en résulterait des coûts d'un montant total brut de 1 005 000 dollars pour la période de trois mois et d'environ 335 000 dollars par mois par la suite. Une ventilation de ces coûts estimatifs par grandes catégories de dépenses est fournie, pour information, dans l'annexe au présent additif.
3. Si le Conseil de sécurité décide d'approuver mes propositions, je recommanderai à l'Assemblée générale que les coûts afférents à cette opération soient considérés comme une dépense de l'Organisation devant être supportée par les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies, et que les contributions mises en recouvrement auprès des États Membres soient portées au crédit du compte spécial de la MONUG créé à cette fin.

ANNEXE

Prévisions de dépenses afférentes à la prolongation de la Mission  
d'observation des Nations Unies en Géorgie pour la période allant  
du 1er avril au 30 juin 1994

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<u>Montant</u>
1. Dépenses afférentes au personnel militaire	160
2. Dépenses afférentes au personnel civil	409 <sup>1</sup>
3. Locaux/hébergement	51
4. Remise en état de l'infrastructure	—
5. Transports	37
6. Opérations aériennes	—
7. Opérations navales	—
8. Transmissions	77
9. Matériel divers	13
10. Fournitures et services	20
11. Fournitures et services liés aux élections	—
12. Programmes d'information	—
13. Programmes de formation	—
14. Programmes de déminage	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—
16. Fret aérien et de surface	124
17. Système intégré de gestion	15
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	35
19. Contributions du personnel	64
Total	<u><u>1 005</u></u>

-----

---

<sup>1</sup> Comprend 12 fonctionnaires internationaux et 6 agents locaux.